



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park				
Date	11 novembre 2023		Heure de départ	19 h 10	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 3 °C)		Vent	4 km/h Nord-Est	
État de la piste	Rapide (Variante 0 s.)				
Nombre de courses	12	Courses de qualification	S.O.	Inscriptions totales	131
Total des paris mutuels	\$ 2,303,703				
Vétérinaire contacté	Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Fred Brethour	John Dorion	Don Lawrence

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Rappel !

À compter du 17 novembre 2023, la CAJO réinstaure les analyses d'haleine pour les participants aux courses de chevaux occupant des postes critiques pour la sécurité, notamment les conducteurs et le personnel chargé de l'entretien des pistes.

Les conducteurs sont tenus d'arriver **une heure avant** leur première course de la soirée.

Des tests d'haleine par bandelette ont été utilisés dans les Courses 1 et 3.

L. P. Roy a été autorisé à se retirer de quatre courses.

Scott Young a été autorisé à se retirer d'une course.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le conducteur, Tyler Borth, a été trouvé coupable d’avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01 (e) (laisser passer inutilement un cheval à l’intérieur dans le dernier droit).

Il s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2426467

Course 3 – Pat Hudon a été trouvé coupable d’avoir enfreint la règle 22.24 de la CAJO, pour avoir enlevé les fers arrière du #1, “Lookslikagoodfella”, sans avoir obtenu préalablement l’autorisation des juges.

Il s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2426472

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le #1, “Tf Rocketman”, a été distancé et a ensuite inscrit sur la liste des juges pour performance.

Le cheval a également été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (boiterie) par le vétérinaire de la Commission.

Course 7 – Le #7, “Shadow In Red”, a été retiré lors de la parade préalable à la course et inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (boiterie) par le vétérinaire de la Commission.

Course 8 – Le #5, “Donttouchmytruck ”, a terminé la course avec de l’équipement brisé (protège-genoux).

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #3, “Bettor B Sirius”, (N. Boyd), s’est rendu à l’intérieur d’un pylône dans le dernier droit et en a obtenu un avantage en dépassant le #8, “Gator Hanover”, (L. P. Roy).

Par conséquent, le #3, “Bettor B Sirius”, arrivé en 5^e position, a été placé en 8^e position.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.

Réclamations :

Aucune